



- **Info Mairie** - P 4

- **Vie Economique** - P 7

Echange avec les commerçants & artisans de Messimy sur Saône

- **Cap sur les Commissions Communales** - P 8

Communication, environnement, sécurité, gestion du personnel communal ...

- **Vie Associative - Animations** - P 14

Ecole, bibliothèque, les associations ...

- **Côté Pratique ... info** - P 24

Etat civil, hauteurs d'eau, paroisse, évènement commerce, nounous, bruits, informations ...

- **Conseil Municipal** - P 28

Synthèses des séances, réunions à venir, informations ...

En Encart : L'ambrosie et le frelon asiatique

Infos Mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS
LE SAMEDI 24 AOUT 2019 de 9h30 à 12h30
SALLE POLYVALENTE

La COMMISSION COMMUNICATION
VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ

Rentrée des classes le lundi 2 septembre

Site internet:
www.messimysursaone.fr

*Déclaration annuelle de ruches:
du 1er septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur (professionnel et amateur), dès la première colonie d'abeilles détenue.*

*Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site:
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>*

MAIRIE - horaires d'ouverture au public
Mardi – Jeudi – Samedi
de 9 heures à 11 heures 30
et Vendredi de 13 heures 30 à 16 heures 30
04.74.67.80.77 - Fax 04.74.67.94.58
mairie.messimysursaone@orange.fr
Permanence de M. le Maire ou des Adjointes
le samedi matin de 10h à 11h30

Responsable de la publication: Jean-Claude MOURREGOT

Réalisation et distribution : Pierre Ruiz, Agnès Velu, Jean-Claude Mourregot, Nathalie Feltrin, Philippe Brunel.

Mise en page: Christine Brillant - Tirage en 580 exemplaires - Photo de couverture : Messimy sur Saône

Dépôt légal août 2019 - n°118

L'Info-Village est téléchargeable sur le site de la Commune www.messimysursaone.fr

Le Mot du Maire

Sur le numéro du mois de mai dernier je vous parlais du printemps arrivant prématurément, cette fois ci c'est l'été qui fait son apparition avec force, puisque le début du mois de juillet était placé en vigilance canicule et malgré les orages le manque d'eau des nappes souterraines est toujours aussi préoccupant !

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), donc le plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique revêt toute son importance et son urgence. La phase diagnostic est terminée et c'est maintenant la définition du projet, sa stratégie qui est en cours, avant le plan d'actions et les actions proprement dites, d'ici à fin janvier 2020. Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la communauté de communes : www.ccvsc01.org.

Pour rester sur le volet environnemental, vous pourrez lire dans ce numéro une information importante, puisque cela concerne le ramassage des ordures ménagères. En effet nous allons rejoindre le syndicat du SMIDOM qui assure ce service sur l'ensemble de la communauté de communes, au 1^{er} janvier prochain. Pour les deux années à venir, pas de changement hormis peut-être le jour de ramassage et le lieu des déchèteries. Puis, à partir de 2022, le principal changement sera le fait de passer de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), que nous payons aujourd'hui, à la redevance incitative (RI), prônée lors du Grenelle de l'environnement. Nous aurons l'occasion de vous informer plus amplement.

Enfin pour conclure sur le chapitre de l'environnement au niveau de notre territoire communal cette fois, car entretenir les extérieurs en fait partie, et c'est notamment le rôle de notre agent technique. C'est avec un grand regret égoïste que je vous annonce le départ à la retraite de Roger au 1^{er} novembre 2019 ! Une période de tuilage avec le nouvel agent est prévue entre septembre et octobre. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Cette année c'est notre commune qui a eu le privilège d'accueillir les élus et habitants des communes défendues par le Centre d'Incendie et de Sécurité de Montmerle Sur Saône, pour la cérémonie du 14 Juillet. Cela est l'occasion de rappeler les valeurs qui nous unissent autour des fondements de la République et aussi de passer un beau moment d'échange et de convivialité. Ce fut une belle réussite. Merci à tous ceux qui ont assisté à la cérémonie et surtout aux élus et le personnel qui ont préparés l'évènement.

Comme nous l'avions déjà annoncé, c'est le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui va nous occuper à la rentrée, puisqu'en effet ce plan qui a été arrêté en février dernier ouvre son enquête publique fin septembre ou début octobre. La commune aura la responsabilité de coordonner l'enquête sur le plan de zonage des eaux pluviales, de compétence communale et celui des eaux usées, de compétence intercommunale. Vous pourrez suivre tous les détails sur le site de la commune : www.messimysursaone.fr rubrique « Votre commune ».

Le paysage va se transformer au niveau du Guillard. La commission Sécurité appuyée de celle de Voirie-Bâtiments communaux a sélectionné le maître d'œuvre. Celui-ci s'est déjà rendu sur la place et pris connaissance de l'avant-projet. Le travail va commencer !

Bel été à toutes et tous et bonnes vacances à celles et ceux qui ont cette chance !



Jean-Claude MOURREGOT

– INFOS MAIRIE

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS & BEBES de 2018

Le samedi 15 juin a eu lieu la traditionnelle rencontre avec les nouveaux arrivants sur la commune. Après le mot de bienvenue et la présentation de chacun, quelques renseignements utiles ont été donnés ainsi que la plaquette de présentation du village.

Petit changement cette année, l'accueil a eu lieu dans la salle du conseil. Après quelques échanges, nous avons poursuivi par la visite de la bibliothèque, puis fait le tour de l'école pour finir à la salle polyvalente où nous avons continué notre échange autour du verre de l'amitié et où chacun des élus présents a pu répondre aux questions des invités. Les bébés n'ont pas été oubliés, puisque ils ont reçu un petit cadeau de bienvenue.

Merci à tous de votre présence et espérons vous revoir en d'autres occasions.



RENCONTRE AVEC LES CAMPEURS

Comme chaque année, la municipalité a organisé, le samedi 29 juin à 11h30, la réunion annuelle des campeurs.

Monsieur Le Maire, accompagné de quelques élus et de Danièle PLASSARD, a souhaité la bienvenue aux présents et a invité les campeurs à exprimer leurs besoins pour 2020, leurs remarques ou suggestions afin d'améliorer le quotidien du camping.

Quelques demandes ont été faites :

- modification de l'emplacement du panneau signalétique du camping au niveau de la rue de l'École,



- baisser la température de l'eau dans les sanitaires et installer un mitigeur sur une des deux douches,
- changer le robinet d'eau chaude du bac à linge.

Les campeurs ont également souligné le bon entretien du camping et la propreté des sanitaires.

Cette rencontre conviviale s'est enfin terminée par un moment d'échanges informels dans la petite cour de la cantine autour du verre de l'amitié.

– INFOS MAIRIE

ENQUÊTE DE BESOIN DE NAVETTE : AIDE AUX DÉPLACEMENTS : RÉSULTATS

Nous revenons vers vous, comme convenu, suite au retour de l'enquête que nous avons diffusée avec notre dernier info village début mai. Veuillez trouver ci-dessous la synthèse.

Le panel comprend 22 personnes dont les réponses sont organisées comme suit :

Ce sont plutôt **des femmes à 72%** ;

Des personnes de **plus de 60 ans à 60%** ;

Principalement domiciliées dans le **centre bourg à 40%** et dans le secteur « **la rivière** » et « **la croix** » pour **10%** ;

L'intérêt pour la destination se porte vers le **secteur nord à 95%** pour **Belleville** : son marché, ses 2 grandes surfaces et celle de **Montceaux** ;

Le besoin de **temps passé à destination** est relativement réparti **entre 1 à 2h** ;

Le mardi est le jour le **plus demandé avec 55%**, puis le **samedi à 32%** avec 7 personnes, dont 3 de plus de 60 ans ; **40% des personnes** pensent utiliser le service de **manière ponctuelle** et 50% au moins **2 fois dans le mois** avec une projection statistique de **9 personnes par ½ journée** de circuit hebdomadaire ;

La **tranche horaire** plébiscitée est **9 h à 12 h à 60%** ;

30% pensent qu'il est nécessaire d'avoir **une capacité de transport de personne à mobilité réduite** ;

45% souhaitent avoir **une prise en charge à 500 m** de leur domicile ;

100% des répondants pensent qu'ils peuvent **participer financièrement** avec une orientation forte, **70% favorables à 2€**.

« Chacun sa route, chacun son chemin... » certains d'entre nous ont fredonné cette rengaine, de Tonton David, en 1993.

La suite « Passe le message à ton voisin », aujourd'hui, le message, c'est que notre conception de la mobilité va sans doute faire des fausses notes... économie d'énergie, baisse de la vente de véhicule à base d'énergie fossile en 2040....

Comment allons-nous vivre et nous déplacer dans les prochaines décennies.

Aujourd'hui, Messimy sur Saône est à la pointe de la réflexion et du modernisme. La commune pense aux personnes :

Qui ont des soucis de déplacement : pas de voiture, isolement potentiel, difficultés de déplacement... ;

Qui souhaitent économiser l'énergie et mutualiser les déplacements;

Chacun son rêve, chacun son destin

Suite à ses résultats, la mairie poursuit sa réflexion pour la mise en place de ce service

ENQUÊTE SUR LE PROJET DE LOCATION D'UN BROUEUR: RÉSULTATS

Dans le dernier info village du mois de mai, nous vous avons transmis un questionnaire pour vous proposer une action de broyage des déchets verts à l'automne.

Pour rappel, la proposition est la suivante :

« Il est proposé dans un premier temps de mutualiser la location d'un broyeur sur 1 ou 2 journées, et de le mettre à disposition des habitants selon un certain nombre de conditions :

L'agent technique du village utilisera l'appareil ;

Il ira à domicile chez les personnes intéressées, les branchages seront déjà coupés et sortis devant le domicile ;

Le service sera payant, la location sera partagée entre les utilisateurs du service ;

Cette location devrait avoir lieu au mois de Novembre 2019. »

Nous avons reçu suffisamment de questionnaires de personnes intéressées pour poursuivre notre proposition. Nous allons donc vous appeler, afin de confirmer votre demande, de vous apporter des précisions sur le tarif et de prendre en compte vos questionnements.

A très bientôt au téléphone.

Naturellement toutes celles et ceux qui n'ont pas répondu au questionnaire peuvent toujours se faire connaître en appelant la mairie au 04 74 67 80 77 ou par mail mairie.messimysursaone@orange.fr



- INFOS MAIRIE - suite

Tous les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

L'attestation de recensement qui sera remise doit être conservée avec attention, puisqu'elle sera ensuite demandée pour les inscriptions à certains concours ou examens tel que le baccalauréat, le permis de conduire, le CAP, le BEP ...

Propriétaires, locataires
pensez à tailler votre haie
sur le domaine public
pour faciliter le passage
des usagers

Inscription au restaurant scolaire sur le site internet

Retrouvez nos artisans, associations, assistantes maternelles, calendriers des manifestations sur notre nouveau site internet

<https://www.messimysursaone.fr>

MAIRIE - Horaires d'ouverture au public :

Mardi - Jeudi - Samedi de 9 heures à 11 heures 30

et Vendredi de 13 heures 30 à 16 heures 00

04.74.67.80.77 - Fax 04.74.67.94.58

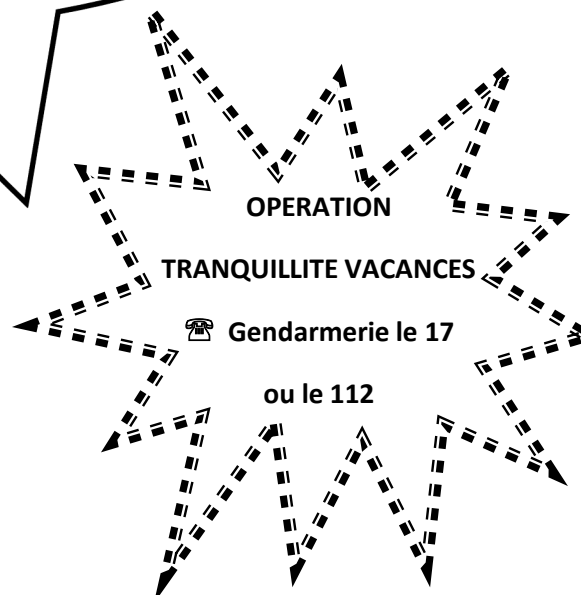
mairie.messimysursaone@orange.fr

permanence du Maire ou des Adjointes le samedi matin

de 10h00 à 11h30

Quelques dates à retenir:

- Forum des associations samedi 24 août
- Les 31 août et 1er sept. dans le cadre du Jumelage : accueil des Italiens
- Rentrée des classes le 2 sept.
- Réunion des Présidents d'associations le dimanche 17 novembre.



- Vie économique

Dans cette nouvelle rubrique, nous avons voulu mettre en lumière tous les artisans et commerçants de notre village.

Dans ce numéro ce sont les Entreprises "Didier LARGE dit "La Goupille" et "Cime élagage Florian VILLIÉ sans oublier le Camion 'Food Truck restaurant indienne" qui sont sorties du tirage au sort, pour paraître dans cette édition estivale d'Info Village.

Ne cherchez pas l'entreprise de terrassement « La Goupille » sur Messimy Sur Saône, dans les Pages Jaunes, vous ne la trouverez pas ! Oui, il s'agit de l'entreprise Didier LARGE en place sur la commune depuis 2003.

Alors d'où vient ce surnom ? Une histoire somme toute très banale... en 1982 ou en 1983 le club de foot décide de construire une buvette, il s'adresse tout naturellement à Didier, déjà très connu sur la commune, pour lui emprunter une bétonnière. Mais lorsqu'il revint la chercher, impossible de l'accrocher au véhicule; nos footballeurs avaient perdu la goupille du crochet d'attelage... Et ce fut de façon peut-être véhémement qu'il s'exclama en entrant chez la « Maguy » (les plus anciens se souviendront) ; « Ils ont paumé la goupille ! » Et voilà le surnom resta gravé.

Sous ses apparences un peu bourru d'homme de terrain, c'est le personnage généreux que j'ai rencontré. Après sa formation en maçonnerie, suivie de treize années dans une grosse entreprise de travaux publics de la région, Didier LARGE décide alors de créer sa propre entreprise. Et c'est en 2003 que celle-ci voit le jour sur notre commune.

Il est actuellement installé dans la zone des Sablons, et travaille seul depuis son installation et dans ce métier ce n'est pas de tout repos.

Son activité repose essentiellement sur des travaux chez les particuliers : créations de cours, piscines, plateformes pour parking ou bâtiments, VRD... Dans une moindre mesure, il assure aussi des prestations au profit de paysagistes ou encore maçons.

Naturellement, il faut beaucoup de matériel dans ce métier et Didier n'échappe à la règle puisqu'il possède 2 pelles mécaniques dont une 9 tonnes, camions, porte-char...

Et bien sûr après les dures journées de labeur en extérieur, par tous les temps, c'est le travail de secrétariat qui l'attend, et là encore c'est lui qui s'y colle !

Alors si vous avez des travaux à réaliser n'hésitez pas de faire appel à l'entreprise Didier LARGE et à cet homme d'une grande générosité !

Bravo La Goupille !



Depuis le début de l'année 2019, nouvelle restauration ambulante se trouve sur la parking de la Halle

le jeudi de 18h à 21h .

N'hésitez pas à aller déguster ses nouvelles saveurs.

– Cap sur les Commissions Communales

Commission culture et communication

Cérémonie du 14 juillet

Chaque année, le Centre d'Incendie et de Secours de Montmerle sur Saône organise la célébration du 14 juillet, à tour de rôle, dans l'une des communes qui, il y a 28 ans, ont créé ce corps (le SMIC), aujourd'hui intégré au SDIS depuis le 4 mars 2008, devenu désormais le CIS Centre d'Incendie et de Secours. Cette année, c'est à Messimy sur Saône qu'incombe cet honneur.

A cette occasion, Monsieur le Maire a prononcé un discours dont voici quelques extraits.

Tout d'abord je tiens à vous remercier chaleureusement de votre présence pour venir célébrer ensemble la fête nationale sur notre commune de Messimy Sur Saône.

Cela démontre l'attachement à notre République et à son histoire. Puisque cette date du 14 juillet, c'est d'abord le 14 juillet 1789 avec la prise de la Bastille, puis la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, d'où a découlé le fameux triptyque : Liberté- Egalité-Fraternité, et ce sont bien ces valeurs que nous célébrons aujourd'hui. Ces idéaux qui constituent les fondations mêmes de toute société démocratique et que la toute jeune république Française avait érigés au rang de principes universels.

Ce pacte nous est aussi précieux que l'air que nous respirons. Et comme l'air, c'est quand il se raréfie que l'on prend pleinement conscience de son infinie valeur. En ces temps qui résonnent d'intolérance, de violences, de perte de valeurs, célébrer le 14 juillet est donc l'occasion de réaffirmer notre attachement à un bien d'autant plus précieux qu'il reste rare et que nul ne peut affirmer qu'il nous est à jamais acquis.

Ces valeurs nous parlent, ici à Messimy sur Saône, car nous voulons donner un sens à ce qu'est notre village : un lieu de vie, de dialogue et d'échange. Un lieu où tous les citoyens décident de vivre ensemble ! Il nous faut être vigilant pour que la décision publique ne s'éloigne jamais du citoyen et cela commence par les décisions municipales.

L'actualité récente nous l'a encore rappelé. Nos valeurs communes, celles qui fondent notre nation, sont attaquées. Et notre volonté de coexister en paix est remise en cause.

Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre belle France.

Aujourd'hui c'est au Centre d'Incendie et de Secours de Montmerle sur Saône et au Centre de Première Intervention non intégré de Chaleins, que nous rendons aussi hommage puisque 12 récipiendaires ont été mis à l'honneur. ...

Puis les effectifs et interventions ont été détaillés. Vous pourrez retrouver l'intégralité sur le site de la Mairie.

Et pour conclure :... \

Monsieur le Chef de Centre et tous les [sapeurs-pompiers](#), au nom de toute la population, je tiens à vous exprimer, toute notre reconnaissance et à vous féliciter pour votre dévouement !

Le 14 juillet c'est aussi un moment convivial et je vous invite à partager le verre de l'amitié sous la halle. Je vous souhaite à toutes et à tous un beau 14 juillet !

Vive la République, vive la France !

Jean-Claude MOURREGOT - Maire



– Cap sur les Commissions Communales

Commission culture et communication & environnement

Pour la « Journée de l'eau », celle-ci avait bien fait les choses, elle était bien au rendez-vous !!! le 4 mai, journée fraîche et pluvieuse...

Du coup, on lui a fait sa fête... on a parlé d'elle toute la journée avec au moins une centaine de personnes.



ON PARLE

On l'a présentée dans tous ses états :

L'eau des rivières, avec le film, « ce qui se cache sous la surface », présenté par son réalisateur et qui a eu un franc succès. Il nous a permis de devenir explorateur d'univers inconnus, mystérieux, déchirants de beauté et de poésie. Yannick, animateur du syndicat des rivières a emmené des groupes au bord de la Mâtre, et a sensibilisé les participants aux bonnes pratiques pour protéger la rivière.

L'eau de notre pain quotidien, qui fait tourner la roue à aube du meunier. Le moulin de Messimy nous a ouvert ses portes, et l'habitant du lieu, qui avait oublié son costume de meunier, nous a fait partager son savoir sur l'histoire de ce lieu. Tout le monde « a bu ses paroles » ...

L'eau dans notre quotidien, source de vie. L'ancien président du syndicat de l'eau potable est venu nous parler du captage, de la station de pompage de Guéreins, qui nous permettent de satisfaire nos besoins vitaux, et de la nécessité impérieuse de protéger cette ressource. Ce fût l'occasion de s'informer sur le grave problème occasionné par la consommation d'eau en bouteilles. Des milliards de bouteilles se retrouvent dans les océans, la pollution qui en résulte nous concerne tous, et nous pouvons tous agir.

L'eau précieuse, ou comment l'économiser grâce aux toilettes sèches. L'entreprise « Démarche nature », basée à Messimy nous a très gentiment mis à disposition une cabine de toilettes sèches. Nous avons pu nous informer sur leur fonctionnement qui ne dégage ni odeur ni pollution.

L'eau source de rêve et d'imagination, la conteuse, Muriel et ses acolytes ont enthousiasmé le public, des petits mais aussi des grands... cette belle rencontre était orchestrée par l'équipe vitaminée et créative de la Bibliothèque, parée de ses plus beaux atours, gouttes d'eau, nuages et autres décorations.

L'eau dans les cultures et les mythes, une magnifique exposition dans la belle église de Messimy a permis, là aussi, de rappeler combien le mythe de l'eau, source de vie, a imprégné toutes les cultures et toutes les religions, et d'apprécier la qualité des images proposées par « Œil et Lumière », club photos de Messimy.

L'eau dans notre belle région toute proche de la Dombes, des panneaux sur la pisciculture ont été présentés, ainsi que des produits alimentaires à base de poisson des étangs. Tout était mis à disposition par l'APPED, l'association de promotion des poissons des étangs de la Dombes.

Enfin, l'eau à l'école. Les élèves de l'école ont montré leurs travaux et le dynamisme de l'équipe éducative. Et les élèves de « La compagnie des artistes » association de peinture de Messimy, nous ont fait la gentillesse de peindre pour nous... et l'eau avant tout !! Un beau bilan pour cette journée de sensibilisation et de découvertes. On a juste oublié de chanter, « l'eau de pluie, l'eau de là-haut... », « singing in the rain », « toute la pluie tombe sur moi » ...

L'eau inspire beaucoup les chanteurs !!



– Cap sur les Commissions Communales

Commission culture et communication & environnement - suite

HISTOIRE DU SYNDICAT DES EAUX DE MONTMERLE SUR SAONE

L'alimentation en eau des hommes a toujours été l'objet d'attentions particulières, surtout pour les villes. Si celles-ci ont préférentiellement été implantées près des lacs ou des rivières, ces eaux étaient souvent polluées par le manque d'hygiène. Dans la mesure du possible, on allait capter une source pour alimenter une ou plusieurs fontaines publiques. Les Romains n'ont pas hésité à construire des ouvrages impressionnants (Pont du Gard...).

Dans les campagnes et les villages, les maisons avaient presque toutes un puits, parfois collectif. Les eaux des puits pouvaient aussi être polluées par l'infiltration d'eaux usées ou les déjections d'animaux.

Le choléra a fait des victimes en Europe jusqu'en 1920.

Les professions de puisatiers, sourciers et porteurs d'eau (dans les villes) étaient très répandues.

Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que le problème de l'alimentation en eau potable a été pris à bras le corps par l'administration et les collectivités territoriales (communes), en même temps que l'électrification, dans une politique générale de reconstruction, de salubrité publique et d'amélioration des conditions de vie.

Créer un réseau d'alimentation en eau potable n'est pas une mince affaire, et on doit saluer l'engagement des élus de l'époque : le syndicat de Montmerle a été créé en 1947 et les premières livraisons d'eau ont eu lieu en 1957, dix ans plus tard.

Douze communes ont fondé ce syndicat : Amareins, Baneins, Cesseins, Chaneins, Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Montceaux, Montmerle, Peyzieux et Valeins.

Le premier travail a été, avec le concours du Service du Génie Rural (disparu depuis 1965), de trouver le meilleur emplacement pour puiser l'eau, en termes de qualité et de quantité. Le site de Guéreins a été retenu, alimenté à la fois par la nappe phréatique de la Saône et par des eaux d'infiltration provenant de la côtère et même du Jura. Les besoins sont estimés à 1000 m³ par jour pour les 3 900 habitants de ces villages.

Le creusement des quatre puits commence en 1950 pour se terminer en 1954. Les puits ont un diamètre de 3 m, une profondeur de 18 m (l'eau est pompée à 14 m). Un système de siphon permet d'acheminer l'eau des quatre puits jusqu'à un réservoir d'où elle est envoyée dans le réseau par une station de pompage.

La station de pompage est commencée en 1954 et achevée en 1956 avec l'installation des télécommandes. Parallèlement, un premier château d'eau de 600 m³ est construit au lieu-dit les Fourches à Montceaux, ainsi que la mise en place d'une partie du réseau de canalisation. Les premières livraisons d'eau se font au début de 1957.

En 1958, les travaux pour un deuxième château d'eau (400 m³) sont lancés à Chaneins. Il sera terminé en 1960, désormais, 13 années après la création, toutes les communes fondatrices sont alimentées par le syndicat.

Ces travaux ont coûté l'équivalent de 5 M €, financés à 50 % par l'État, 50 %, somme énorme pour l'époque, restant à la charge des communes qui ont dû contracter des emprunts sur trente années.

En 1959, Messimy passe une convention avec le syndicat pour acheter de l'eau, son captage, situé à La Poyat, et construit en 1942, ne permettant plus de répondre à tous les besoins. Messimy adhèrera définitivement au syndicat en 1970 et démolira son château d'eau en 1992.

En 1984, un troisième château d'eau (1000 m³) est construit à côté du premier à Montceaux.

Depuis, des drains rayonnants ont été installés dans deux puits pour améliorer leur rendement et des pompes remplacent le siphon. Le réseau de canalisation s'étend aujourd'hui sur 190 km et fournit, à plus de 15 000 habitants, près de 4 000 m³ par jour d'une eau particulièrement surveillée sur le plan sanitaire. Tous les emprunts sont soldés.

QUEL TRAVAIL !!

Ce texte a été rédigé à partir des informations contenues dans la conférence de M. Barret du 04/05/19 lors de la Journée de l'eau à Messimy sur Saône

– Cap sur les Commissions Communales

Commission environnement

NETTOYAGE DES BORDS DE SAONE & VILLAGE

Samedi 27 avril, la commune a organisé le traditionnel nettoyage des bords de Saône et chemins de Messimy. Cette année nous avons eu le plaisir de compter parmi nous un groupe d'une quinzaine de scouts de France. Malo Colrat, un jeune messimien, est un des chefs de ce groupe de Villefranche sur Saône.

Comme chaque année, il est regrettable de voir les chemins, par endroit, défigurés par des déchets (roue de voiture, morceaux de canapé, chaise, bouteilles en plastique et en verre).



Les sacs poubelles étaient bien pleins (environ 200kg d'ordures ont été ramassés). Après une matinée bien



remplie, toute l'équipe s'est retrouvée autour d'un petit mâchon.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE ... une nouvelle année

Le 25 mai dernier, par une belle journée ensoleillée, Roger et quelques membres du Conseil, se sont donnés rendez-vous pour le traditionnel fleurissement de la commune.

C'est dans la bonne humeur qu'ont été repiqués des centaines de plants de fleurs : cosmos, dipladénias, pétunias, géraniums... dans les parterres et les jardinières du village.

Après un début difficile dû aux très fortes chaleurs, les fleurs s'épanouissent enfin pour le plus grand plaisir des villageois et des visiteurs qui traversent la commune.



N'oublions pas que fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Fleurir, c'est aussi accueillir, procurer convivialité à nos hôtes et bien-être autour de nous.



Le 16 octobre 2019 à 19h30
Salle polyvalente - Messimy-sur-Saône

La commune de Messimy-sur-Saône vous invite à une réunion publique sur les panneaux photovoltaïques animée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

Mener à bien son projet photovoltaïque pour produire de l'électricité :

- Comment ça marche ?
- Où et comment installer les panneaux ?
- Quelle rentabilité ?
- Quelles aides financières ?
- Quels artisans sélectionner ?

→ **Entrée libre et gratuite**



– Cap sur les Commissions Communales

Commission gestion du personnel communal

La commission vous informe de l'arrivée prochaine d'un nouvel agent communal en remplacement de Roger, qui après de nombreuses années au service de notre commune, prend une retraite bien méritée début novembre 2019.

Les deux agents travailleront en binôme de septembre à fin octobre.

Ces deux mois permettront au nouvel employé d'appréhender la quasi-totalité des travaux à effectuer dans la commune, de s'intégrer dans le village, de rencontrer les habitants...

Commission sécurité

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS Nom* : Prénom* : Né(e) le* : à* : e-mail :	Numéro de téléphone mobile :
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE* Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENT A SURVEILLER) Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) : Code postal* : Ville* :	
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE Type de résidence* : Maison Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes : Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment : Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE Nom* : Prénom* : Code postal* : Ville* : Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* : (un numéro à préciser au minimum) Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* Oui Non	
RENSEIGNEMENTS UTILES Votre lieu de vacances : code postal : Ville : Êtes-vous joignable pendant votre absence : Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone : Ou à cette adresse électronique :	
Autre renseignement : (à préciser si besoin)	

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.
*Autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

Mise à jour : mai 2016

Formulaire téléchargeable sur le site de la gendarmerie

- Vie Associative - Animations

Ecole

Au cours de cette année scolaire, les élèves ont participé à divers projets :

-Un projet musique a été mené avec tous les élèves de l'école. Tout au long de l'année, nous avons accueilli « Francis », intervenant en musique. Il a conduit 7 séances avec d'une part, les maternelles et d'autre part, les élémentaires.

Ce projet s'est terminé par un spectacle musical lors de la fête de fin d'année de l'école.



Les élèves des classes élémentaires ont participé au projet « Lire et Faire Lire ». Il s'agit d'un partenariat entre l'école et l'association « Lire et faire lire ». Chaque semaine, M. Gache, intervenant bénévole de l'association, est venu lire ou raconter des histoires aux élèves, en petits groupes. Ces moments ont été particulièrement appréciés des élèves.

Sport à l'école

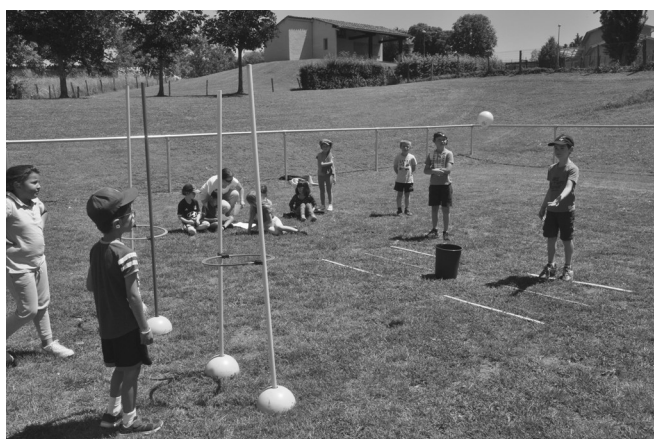
La classe des CM1/CM2 a participé à un cycle basket. 7 séances ont été menées par 2 intervenants du club de Jassans. Cela a donné lieu à une remise de diplômes, le lundi 1 juillet 2019.



Les élèves de MS/GS sont allés se promener sur le chemin buissonnier de l'école. Ils ont parcouru 7 kilomètres. Bravo à eux !

Quant aux élèves de CP/CE1, ils ont eux aussi effectué une marche mais sur le chemin buissonnier de Montmerle avec les élèves de Montmerle et de Monthieux.

Une autre rencontre sportive a eu lieu, cette fois-ci, sur le stade de foot de Messimy. Le thème de la journée était : l'athlétisme.



- Vie Associative - Animations

Ecole - suite

L'année scolaire s'est aussi terminée avec les sorties scolaires.

Les 2 classes de maternelle se sont rendues aux grottes du Cerdon. Le soleil et le beau temps étaient au rendez-vous !



La classe des CP/CE1 s'est rendue, quant à elle, au Musée de la Bresse à St Cyr sur Menthon.

Ce fut également une très belle journée.



Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allées au Parc de la Tête d'Or.

Les CE1/CE2 ont participé à une animation sur la reproduction chez les animaux et les CM1/CM2 à une animation sur les abeilles.



C'est ainsi que s'achève une nouvelle année scolaire...

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous nos élèves !

Alexandra Perraud Directrice

- Vie Associative - Animations

Bibliothèque municipale

Les horaires d'été de la bibliothèque :

A compter du 8 juillet, les permanences ne seront assurées que le samedi (10h/12h).

La bibliothèque sera fermée les samedis 10 et 17 août.

Reprise des horaires habituels de permanences (mardi et samedi) à partir du 3 septembre.

Pour l'été, vous pourrez emprunter plus de livres, n'hésitez pas à venir découvrir nos acquisitions.

A l'occasion de la fête de l'eau du mois de mai, initiée par la municipalité, nous avons organisé un atelier parents-enfants ainsi qu'une exposition.

Malgré une météo plus que mitigée qui a restreint la participation à cette journée, l'animation a été très porteuse et les rencontres fort sympathiques.



Samedi 25 mai, une séance de lecture à haute voix a permis aux participants d'écouter des textes sur le thème universel des mères à l'occasion de leur fête. Le public était peu nombreux mais l'ambiance très conviviale !



L'atelier qui a suivi l'après-midi a rencontré un vif succès auprès des 17 enfants participants et de quelques mamans venues se lancer dans la fabrication de créations décoratives et printanières.

Nous reprendrons nos activités auprès de l'école à la rentrée et prévoyons la participation à la manifestation départementale «interlignes» (d'octobre à décembre) dont nous serons le relais local en partenariat avec la bibliothèque de Montmerle. Cette manifestation aura pour thème: « Circulation » (des personnes, des idées, des informations etc...) Vaste sujet qui sera décliné sous forme de conférences, films, ateliers, expositions.

Le programme vous sera dévoilé en octobre en espérant que cette thématique intéressera un large public.

A la rentrée également, nous proposerons à nouveau notre « Escape Game » le samedi matin sur inscription ; un jeu d'équipe, ludique et plein de suspens ...

En attendant, nous souhaitons un très bel été à tous les messimiens !



- Vie Associative - Animations

Amicale des Classes 1 et 6

A VOS CALENDRIERS

La classe en 1 et 6 de Messimy organise 2 manifestations:

- Le **dimanche 27 octobre 2019** : randonnée pédestre avec 4 parcours proposés: 7km, 12km, 17km et 21 km.

Départ et inscriptions à la salle polyvalente de Messimy sur Saône de 8h00 à 14h00 pour le 7km et 12km et de 8h00 à 12h00 pour le 17km et 21km.

Ravitaillement sur chaque parcours sauf pour le 7km. Gratuit pour les moins de 8 ans, sinon de 4 à 7€ pour l'inscription.

Gaufre offerte à l'arrivée. Pensez à amener votre verre.



- le **samedi 16 novembre 2019** : vente de boudin sous la halle de Messimy à partir de 10h00

Nous vous attendons nombreux

Le bureau

Comité de Jumelage - Chaleins - Messimy - Villar Pellice

L'actualité du Comité de Jumelage Franco-Italien CHALEINS – MESSIMY-SUR-SAONE – VILLAR PELLICE



Mars 2019

Le 17 mars, le comité a organisé sa **randonnée pédestre** annuelle au départ de la salle des fêtes de Messimy-sur-Saône sur la base d'une nouvelle formule.

En effet, afin d'attirer les randonneurs sportifs un troisième parcours, plus long, avait été ajouté : les 169 marcheurs inscrits se sont ainsi répartis sur trois circuits : 6, 13 et 21 km.

De ce fait, les premiers départs étaient donnés dès 8h et le repas traditionnel était servi au déjeuner et non plus le soir comme auparavant. Près de 120 convives ont ainsi goûté aux joies du saucisson chaud et des pommes de terre au lard.

Devant le succès de cette formule, le comité a décidé de la reconduire dans ces termes l'an prochain.

Septembre 2019

C'est l'année où nous recevons nos amis italiens. Ils seront parmi nous le week-end des **31 août et 1° septembre**.

Ils seront accueillis le samedi vers 11h, **sous le préau de l'école à CHALEINS**, autour d'un apéritif auquel sont conviés tous les habitants des deux villages. Ne ratez pas ce moment convivial et chaleureux.

- Vie Associative - Animations

Comité de Jumelage - Chaleins - Messimy - Villar Pellice (suite)

Vous êtes aussi et surtout invités à nous rejoindre le soir, à partir de 19h, à la salle des fêtes de Messimy, pour un repas festif, avec soirée musicale et dansante... et bien d'autres animations sympathiques.

Le dimanche donnera lieu à un peu de tourisme autour d'un lieu qui à cette heure reste à déterminer, peut être la cité médiévale de Pérourges.

Par ailleurs, comme vous le savez, nos invités transalpins, sont hébergés dans des familles, dans l'un et l'autre de nos deux villages. Cette tradition est à la base même de l'esprit du jumelage. Au-delà donc des seules festivités, il y a un réel intérêt à entretenir ces contacts culturels et amicaux qui nous enrichissent respectivement. Et puis, nous pouvons le dire aussi d'expérience, ce sont tous des gens forts sympathiques (qui parlent français !) et l'on y prend un réel plaisir.

Si vous souhaitez accueillir une personne, un couple ou même une famille, n'hésitez donc pas à nous contacter.

Octobre 2019

Ce mois marquera la rentrée culturelle du jumelage grâce à la troupe « **Théâtre en coulisses** » qui se produira au Centre Culturel de Gléteins à Jassans-Riottier les 3,4,5,10,11 et 12 octobre à 20h30, ainsi que les 6 et 13 octobre à 17h.

Ne manquez pas ce spectacle de grande qualité dont le succès ne se dément pas et soyez donc vigilants car, chaque année, la troupe joue à guichets fermés.

Pour tout renseignement, contactez l'un de nous.

REJOIGNEZ VOTRE COMITE DE JUMELAGE

C'est une association 1901 qui gère le Comité de Jumelage. Mais, selon le droit européen, celui-ci est avant tout l'affaire des villages eux-mêmes, représentés par leurs maires.

L'association en est la cheville ouvrière et n'est donc pas un cercle fermé, bien au contraire.

Nos villages se développent, on y construit de nouvelles maisons et lotissements.

Les nouveaux arrivés sont les bienvenus et nous les invitons à rejoindre notre petit groupe, à travers ses activités festives et amicales.

Cela demande peu de temps, ne réclame pas beaucoup d'efforts et rapporte à coup sûr beaucoup de satisfactions !

Comité de jumelage des Communes Associées
de CHALEINS et MESSIMY-SUR – SAONE / VILLAR PELLICE
jumelagefrancoitalien@gmail.com

Président : Michel MARION – Tel : 04 74 67 88 54 / 06 40 41 43 98 – mishelmarion@yahoo.fr

Trésorier : Georges VIVIER – Tel : 04 74 67 85 77 / 06 44 97 21 27- vivier.georges@wanadoo.fr

Secrétaire : Daniel LAUZE : Tel : 09 53 15 74 57 / 06 52 13 28 50 – danielauze@gmail.com

- Vie Associative—Animations

Fareins Saône Vallée Foot

saison 2018- 2019

Comme chaque année, le bulletin municipal de la commune de Messimy, nous ouvre ses colonnes et nous permet de présenter notre club et de faire un tour d’horizon de ses activités.

Après la mise en place d’un nouveau bureau, l’équipe de bénévoles s’est remise au travail.

Cette année, c’est près de 250 licenciés qui foulent chaque week-end, les pelouses de nos 3 stades (petit rappel FAREINS SAONE VALLEE FOOT étant la fusion des clubs de Fareins, Chaleins et Messimy).

Au niveau de nos équipes jeunes, «l’effet coupe du monde» a eu son impact, surtout en petites catégories (U7 et U9), 50 licenciés repartis dans les deux catégories apprennent les bases du football sous la houlette de jeunes joueurs seniors qui eux aussi découvrent les fondamentaux de l’encadrement.

Les résultats sont anecdotiques, la découverte du football, le plaisir du jeu et la notion de collectivité sont les axes majeurs.

En catégorie U11, sous la houlette de Philippe PERISSE et José LEITE, 2 équipes ont été engagées en championnat, et les résultats sont prometteurs.

En catégorie U 13, une équipe défend les couleurs du club, avec une majorité de première année, l’apprentissage dans cette catégorie est laborieux, mais Ludo REVOLON et Lionel TOURON sont optimistes.

En catégorie U15, les protégés de Jules SOLLADIE et Pierre Alexandre GUILLOT effectuent une première phase poussive mais les dernières rencontres laissent entrevoir de réels progrès.

En catégorie U 18, l’heureuse surprise provient de cette tranche d’âge. Nous avons eu la satisfaction de pouvoir engager 2 équipes en championnat (chose assez rare pour être soulignée). Jordan ALVES, Dany ALVES et Patrick CAPON s’occupent de ce groupe.

En catégorie SENIORS, après une saison particulièrement compliquée au niveau sportif (départ de notre entraîneur, rétrogradation de notre équipe une et maintien « sur le fil » de notre équipe réserve), à notre agréable surprise nous avons pu engager 3 équipes seniors (nous comptons près de 65 licenciés seniors), avec le retour de nombreux joueurs formés au club et l’arrivée de jeunes joueurs ambitieux et motivés .

Les résultats pour la première partie du championnat, sont encourageants, de plus la présence à l’entraînement est assidue.

L’entraîneur Grégory CHEVROLAT et son adjoint Fred BASSET, épaulés par les dirigeants de l’équipe 2, Mickael DESCAILLOTS et Manu DE OLIVEIRA ainsi que par Fabrice CHAMPION et Patrick DANON pour l’équipe 3 peuvent espérer une fin de saison plus qu’ honorable.

Pour terminer, la partie sportive, il ne faut pas oublier notre équipe Foot loisir (Vétérans), qui allie sport et convivialité.

Concernant la partie extra-sportive, nos installations ont été améliorées (changements des buts mobiles à Chaleins, rangement et modifications des locaux matériels sur les 3 communes).

Mise en place d’une opération équipements (survêtements pour toutes les catégories).

- Vie Associative—Animations

Fareins Saône Vallée Foot - suite

Comme chaque année, c'est pendant la période hivernale que nous allons mettre en place notre vente de calendriers, notre matinée vente à emporter (CHOUCROUTE, le 08 décembre à Messimy de 9h30 à 14h) et notre week-end jeux (les 12 et 13 janvier 2019 à FAREINS : le samedi à 14 heures COINCHE, le dimanche à 14 heures LOTO à l'espace CARJAT)

Pour mémoire ces manifestations sont le « moteur » de l'équilibre financier du club, merci pour votre participation .

Dernier point, nous remercions tous les bénévoles du club qui œuvrent sans compter (plus particulièrement JM BRAILLON et Lucien COLAS).

Pour conclure le 03 novembre 2018, nous avons inauguré le stade Jérôme BREVET à Messimy, un grand merci à tous ceux qui étaient présents.

Nous vous souhaitons une excellente année 2019, et espérons vous rencontrer sur les stades .



L'équipe dirigeante de FAREINS SAONE VALLEE FOOT

Le Club de l'Amitié

Après une vingtaine d'années de bons et loyaux services au sein du Club de l'Amitié, la présidente Lucienne Ansoud, passe la main à une nouvelle équipe.. Nous la remercions chaleureusement au nom de toutes les adhérentes et tous les adhérents pour son dévouement..

Notre traditionnel repas de fin de saison a eu lieu le 4 mai 2019 à Lurcy Aux Voyageurs qui nous ont régales.

L'Assemblée Générale s'est tenue dans la foulée et ont été élus à l'unanimité le nouveau bureau :

Président : Henri Badoil

Trésorier : René Cernin

Secrétaire : Dominique Lacour

Les activités récréatives reprendront le jeudi 5 septembre à 14h et se poursuivront jusqu'au dernier jeudi de juin 2020..

Le bureau a pour objectif d'élargir ses activités : tricot, petites sorties à la journée, échecs, etc ...

Le Club est ouvert à toutes et tous, retraités ou non et nous vous attendons nombreux à la rentrée..

Bonnes vacances...

Contactez nous au :

04.74.62.29.81

06.68.94.43.58



Le Bureau

- Vie Associative—Animations

Le Sou des Ecoles

Nous avons terminé cette année scolaire par notre traditionnelle kermesse! Malgré la canicule, nous avons tout de même réussi à



faire de cette soirée du 28 juin une très belle fête!!!

Un spectacle musical nous a été présenté par les élèves de maternelle et de primaire. Ce spectacle était l'aboutissement d'un projet scolaire organisé sur l'année avec un animateur « musique ». Ce spectacle a été suivi de jeux, maquillage, pêche aux canards, château gonflable...et de notre traditionnel repas: un tajine, dégusté sur place!

Nous terminons donc en beauté et vous souhaitons de belles et bonnes vacances!

Le Sou des écoles

La Compagnie des Artistes

L'exposition du 18 et 19 Mai 2019 a eu beaucoup de succès.

De nombreux visiteurs, familles, amis sont venus découvrir les œuvres des adultes et enfants.

ANNE ESCHENLAUER artiste peintre, invitée d'honneur, a présenté ses œuvres très éclectiques. Elle a aussi réalisé une démonstration d'une technique picturale qui a fait l'émerveillement du public présent.

Notre association sera présente lors du forum des associations à Messimy sur Saône. Les inscriptions seront possibles, en sachant que l'on peut faire 2 cours d'essai avant l'inscription définitive.

**La Présidente de
l'association :
Dominique
CAPRIA**



Amicale des Classes 2 et 7

L'Amicale 2 et 7 organise sa traditionnelle brocante le dimanche 29 septembre.

Pensez à réserver dès à présent.

Nous vous attendons nombreux.

Le Bureau

MESSIMY S/ SAONE

29 SEPTEMBRE 2019

BROCANTE

organisée par l'amicale des classes 2 et 7

CENTRE VILLAGE entrée gratuite

exposant 2,50 € le m/l

voiture berline 5 mtrs et fourgon 7 mtrs minimum par emplacement avec remorque ou autre véhicule: mesurer l'ensemble avant réservation (mesure pour une bonne implantation des réservations)

RENSEIGNEMENT 06 74 10 02 64

heure d'arrivée exposant de 5h30 à 7h

06 70 37 78 92

inscription par courrier

Fabienne Gimaret 384 ch de Port Riviere 01480 Messimy Sur Saône

joindre chèque de règlement (ordre: amicale classes 2 et 7)

+ photocopie recto-verso carte d'identité ou carte professionnelle

Gym Guérinoise



Le cours de gymnastique-renforcement musculaire proposé par votre animatrice Nathalie rencontre un succès mérité avec une fréquentation régulière d'une vingtaine de personnes. Pour clôturer la fin de saison, les adhérents et leur animatrice se sont retrouvés pour une marche et un petit pique-nique en bord de Saône dans la joie et la bonne humeur. Moments de partage et de convivialité assurés.



Aussi dès le 10 septembre prochain, un cours de gym Pilates pour débutants vous sera proposé le mardi matin de 10h15 à 11h15. Le Pilates est une méthode « douce » (placement précis, mouvement lent, respiration profonde) qui vise à renforcer les chaînes profondes du corps.

L'objectif de cette méthode est de ramener le corps dans un alignement idéal, créant ainsi une forte stabilité limitant de

ce fait douleurs et blessures permanentes.

Cette méthode a pour but d'harmoniser votre silhouette, en vous apportant une plus grande force intérieure. Vous allez également redécouvrir votre corps de façon à mieux le comprendre et de ce fait à mieux le contrôler.

Nous vous invitons à découvrir gratuitement nos cours lors de notre porte ouverte le :

Mardi 10 septembre 2019 de 9h15 à 11h15 salle polyvalente de Messimy.

Apportez vos tapis !

Contact : gym3rivieres@outlook.fr

Retrouvez nous sur : <http://gym3rivieres.e-monsite.com/>



- Vie Associative—Animations

Les Amis de la Mâtre

Encore une belle réussite pour notre fête de la pêche ou la météo était au R.D.V malgré une dernière pluie dans la nuit même précédent ce samedi 22 juin.

Cette année, nous avons eu une forte augmentation de pêcheurs enfants, aussi bien filles que garçons, qui sont venus tenter leur chance à la pêche ou pratiquement tous ont pris les 5 truites auxquelles ils avaient droit.

C'est environ 120 convives qui sont venus partager ce repas très apprécié qui avait été concocté par les membres du bureau. Frites fraîches cuites sur place et jambons grillés, il fallait oser au beau milieu du pré que Monsieur et Madame Doucet Bon ont la gentillesse de nous prêter depuis de nombreuses années et nous en profitons encore une fois pour les en remercier. Comme chaque année, la quasi-totalité des pêcheurs a réussi à faire son quota.

Nous remercions tous les sociétaires pour le temps qu'ils ont passé à préparer ainsi que leurs dons et lots qui ont participé à la réussite de notre fête. Pour finir, nous remercions tout particulièrement les épouses de sociétaires venues prendre le service des repas sans aucune faille.

Un grand merci à toutes et tous pour leur investissement et à l'année prochaine.



Le bureau



- Côté Pratique ... info

Etat Civil

Naissance

Emy DARRIBAT 15 mai 2019



Mariages

Pierric CHEVET et Laurine VERGER 4 mai 2019

Vivien ASTIER et Louise GELAS 11 mai 2019

Bernard JACQUEMOUD et Marlène BERGERY 15 juin 2019



Décès

Agnès JACQUET née PEGON 17 avril 2019



Hauteurs d'eau

Pour le 1er trimestre de 2019



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
22,1 mm	21,8 mm	21,5 mm	68,1 mm	42,4 mm	110,2 mm

Roger Grange

Paroisse

Dates, Horaires des messes du Groupement Paroissial

Samedi 31 août à 11 h - lundi 7 octobre à 18 h - samedi 2 novembre à 8 h 30 à Messimy sur Saône

Vous pouvez vous retrouver tous les dimanches matin à Montmerle sur Saône à 10h30.

Pour plus de renseignement, veuillez contacter la Paroisse au 04.74.69.33.40 ou 06.15.14.45.29

Pour les baptêmes, contacter le Père Olivier BEREND, 3 mois avant la cérémonie.

Evènement commerce...

Le Détour, bar Tabac, Relais Poste, Française des Jeux, Point Vert Crédit Agricole

Suzanne organise son concours de pétanque **le samedi 14 septembre** à partir de 11 heures qui sera suivi d'une Paëlla.



Sur réservation uniquement au 04.74.67.80.38



- Côté Pratique ... info - suite

Les supers nounous de Messimy !

Chers parents,

Vous avez la chance d'avoir à Messimy sur Saône une équipe d'assistantes maternelles qui s'entraident et qui sont là pour trouver la meilleure solution de garde pour vos enfants en fonction de vos besoins. Certaines exercent le métier depuis plusieurs décennies et d'autres depuis quelques années mais toutes ont à cœur d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, de leur proposer des activités, des jeux, des sorties favorisant leur développement physique et émotionnel pour leur permettre de s'éveiller au monde qui les entoure et ainsi aborder leur entrée à l'école en toute sérénité. Nous sommes là pour accompagner les enfants dans leurs découvertes et leurs apprentissages et les ouvrir aux relations avec les autres.

En décidant de faire garder vos enfants chez une « nounou » de votre village, vous faites le choix de permettre à vos bout'chous d'évoluer dans un environnement plus « cocooning », le rythme physiologique est préservé et adapté à chacun (temps de sommeil, de jeux, de câlins, de repas), du fait de la capacité d'accueil maximale de quatre enfants simultanément.

Chaque assistante maternelle possède des spécificités : activités manuelles, créatives, musicales, etc... , nous avons une organisation personnelle adaptée aux enfants gardés, nous accueillons des bébés, des enfants non scolarisés, des enfants en « périscolaire » qui rentrent en petite section de maternelle et qui ne peuvent pas, de suite, suivre le rythme soutenu d'une journée complète avec cantine et garderie, des enfants plus grands scolarisés pour la pause méridienne ou le soir après l'école car les parents rentrent tard du travail (ce sont souvent les grands frères et sœurs des plus petits...)

Nous avons encore des places disponibles pour accueillir vos enfants !

Contactez- nous Que ce soit pour une garde planifiée à long terme, en périscolaire ou pour un accueil occasionnel, que ce soit pour un temps plein ou quelques heures.

Venez nous voir Nous serons présentes au forum des associations organisé par la commune Samedi 24 Août 2019 à la salle polyvalente.

Les nounous

Légende de la photo : de gauche à droite.

Patricia Geoffroy, Floriane Maigrot, Corinne Durand, Emilie Azémar, Isabelle Gourillon, Valérie Duperrier.

Retrouver la liste complète avec les coordonnées sur le site internet de la commune:

mairie.messimysursaone@orange.fr



- Côté Pratique ... info - suite

L'utilisation d'engins bruyants est autorisée :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h et les samedis de 8 h à 12 h et de 15 h à 20 h

Elle est interdite:

Les dimanches et jours fériés.

N'incommodez pas vos voisins !!!!!

**Toute infraction constatée à ce règlement sera poursuivie
conformément aux lois et règlements en vigueur.**

Le brûlage des déchets verts et autres à l'air libre ou en incinérateur individuel, c'est interdit toute l'année

Réglementation par arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain.

En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts: la déchetterie, le broyage et le paillage, le compostage domestique.



INFORMATION sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule

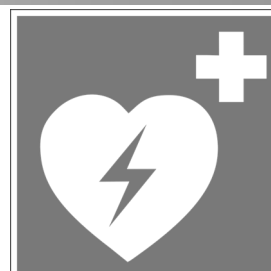
Selon les dispositions du plan national canicule et en cas de chaleurs extrêmes, la mairie doit connaître les personnes isolées et fragiles de la commune afin de permettre une intervention ciblée auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.

Les personnes, qui pensent être concernées, peuvent contacter la mairie au 04.74.67.80.77 aux heures habituelles d'ouverture au public. Nous tenons à disposition un formulaire à remplir qui pourra être remis sur simple demande.

En cas d'urgence:

Deux défibrillateurs sont installés sur la Commune: cour de la mairie et salle polyvalente

Ces appareils sont disponibles à tous



- Côté Pratique ... info - suite

La Recyclerie

La Recyclerie

Créons des emplois avec nos vieux objets !

Juridiquement, la Recyclerie Dombes Val de Saône est un atelier-chantier d'insertion (le chantier d'insertion est une étape dans la vie d'une personne éloignée de l'activité économique, d'une durée maximum de 2 ans), créé en 2011 par le SMICTOM et l'association Valhorizon de Trévoux, association d'économie sociale et solidaire.

La Recyclerie a pour but de collecter et valoriser une partie des déchets de notre territoire. Les objets collectés auprès des particuliers sont des objets dont ils n'ont plus l'usage. Ils sont déposés en déchèteries, au magasin ou enlevés sur place (prestation payante, sur devis).

Aujourd'hui, la Recyclerie emploie 32 salariés, dont 25 en insertion. 40 bénévoles apportent leur temps libre et leurs compétences. Sans eux, la Recyclerie ne pourrait pas fonctionner.

La valorisation se fait par la vente dans le magasin de Trévoux ou vers les éco-organismes (principalement éco-mobilier). Pour donner vos objets, vous pouvez soit les déposer en déchèteries, soit les déposer directement à la recyclerie ou soit faire appel à notre équipe pour une collecte à domicile (payant sur devis).

**ESPACE
DE VENTE**

Objets déco
Meubles prêts à
peindre ou re-
lookés Créa-
tions

Le coin des
Créateurs



En 2018, 365 tonnes ont été collectées auprès des particuliers, dont 97 % valorisées. Les 3 % restant étant destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.

Depuis trois ans, la Recyclerie s'intéresse aux déchets papier et carton des professionnels. En 2018, 60 tonnes ont été collectées auprès de 113 clients.

Depuis quatre ans, Déco-Manie, activité de « relookage » de meubles et d'objets divers, propose à la vente des objets créés par des travailleurs en

insertion avec l'aide d'artisans spécialisés. Ces activités sont ouvertes au public, un atelier d'aéro gommage permet un décapage soigné, à façon, de mobilier.

La Recyclerie occupe un grand bâtiment mis, gracieusement, à sa disposition par le SMICTOM, qui assure aussi le salaire des valoristes présents sur les déchèteries. Valhorizon assure, moyennant rétribution, l'administratif (paye, comptabilité) et l'accompagnement socio professionnel des travailleurs en insertion. La DIRECCTE (Direction du travail et de l'emploi), fixe le nombre de postes en réinsertion subventionnables. L'Europe, l'État, la Région et le Département fournissent 60,5 % des recettes, particulièrement par les aides à l'embauche (67 % des subventions).

En 2018, le total des ressources, y compris la valorisation de la contribution du SMICTOM (**132 189 €**) et des bénévoles (**29 305 €**), a été de **923 619 €** en progression de 10 %.

Les ventes se sont montées à **310 923 €** (+11,6%), soit 33,6 % des produits. Les subventions se sont montées à **492 646 €** (+9,8%, augmentation due à l'octroi de deux postes en insertion supplémentaires). Le résultat, validé par le commissaire aux comptes, est donc de **24 188 €**.

Bilan social : 18 salariés ont quitté la Recyclerie en 2018, au terme de leur parcours. Dix (soit 56 %) en sortie positive, c'est à dire en CDI ou en CDD de plus de 6 mois, ou encore admis en centre de formation (l'objectif fixé par la DIRECCTE pour maintenir l'agrément est de 45% de sorties positives).

En conclusion, la Recyclerie est un bel outil, avec de bons résultats sur les plans économique, environnemental et social, ce serait dommage de le perdre.

Son avenir, après la disparition imposée du SMICTOM à la fin de 2019, semblerait se resein, si l'on en croit les déclarations des élus de la communauté de communes Dombes Val de Saône, qui, pour la plupart, ne se représenteront pas aux prochaines élections.



**MAGASIN &
COLLECTES**

06 82 47 36 14

contact@

recycleriedombessaone.fr

- Conseil Municipal

Séance du 24 mai 2019

Présents : JC Mourregot - P Ruiz - A Velu - P Brunel – JM Gimaret - C Beguet – T Michal – L Wynarczyk - C Morateur – C Fortin

Excusés : V Gelas – N Feltrin (pouvoir à T Michal) – B Doucet-Bon (pouvoir à JC Mourregot)

Absent : J Valero

Secrétaire de séance : T Michal

Le Conseil Municipal :

- Prend acte de l'enregistrement de la séance
- Est informé de la démission de Madame Yvette BADOIL de sa fonction de conseillère municipale à compter du 16 mai 2019. Cette démission a été acceptée et le conseil municipal sera composé de 14 membres jusqu'à la fin de la mandature.
- **A CONNAISSANCE** des courriers reçus en Mairie concernant le fonctionnement de la commune, et dont Monsieur le Maire souhaite donner lecture pour que l'ensemble des élus en aient connaissance :
 - ~ du courrier de Monsieur le Ministre chargé des collectivités territoriales à propos du grand débat national,
 - ~ du courriel des Chanteurs du Val de Mâtre annonçant la fin de ses répétitions le mardi 07 mai 2019 ; précisant que la saison 2019/2020 reprendra les mardis de 20 heures à 22 heures à compter du 10 septembre 2019, avec répétition la première semaine lors des vacances scolaires ; indiquant sa vente de fleurs pour la Toussaint sous la halle les samedis 19 et 26 octobre et sollicitant l'autorisation d'occuper la salle polyvalente pour des répétitions supplémentaires les samedis 18 janvier et 04 mars 2020 après-midi,
 - ~ du courriel du Club de Handball de Belleville informant de la tenue, le dimanche de pentecôte (09 juin), du tournoi de handball du Beaujol'hand au complexe sportif Rosselli à Belleville avec une invitation à destination des élus.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur cinq transactions portant sur un immeuble non bâti sis chemin de la Saône et sur quatre immeubles bâtis sis 380 chemin des Ferrières, 684 RD 933, 465 chemin de la Saône et 69 chemin du Liamby.
 - ~ le choix de la SELARL de Géomètres-Experts associés COSMOS, sise à Trévoux (Ain)- 401 rue de la Sidoine, pour réaliser le levé topographique chemin de la Saône dans le cadre du déplacement de l'arrêt de car, avec un montant de 1 078,25 € HT (1 293,90 € TTC),
 - ~ le choix de la SASU Balisage Sécurité Service B S S, sise à Saulce sur Rhône (Drôme)- ZI Les Reys de Saulce rue du Progrès pour réaliser la pose d'une glissière mixte bois / métal sur le secteur du croisement route d'Ars / chemin de la Rivière, sur une longueur de 44 ml, avec un coût de 3 401 € HT (4 081,20 € TTC).
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, par 11 voix pour et 1 abstention
 - ~ de confirmer la réalisation de l'aménagement du carrefour du Guillard, avec un coût prévisionnel de 76 500 € HT,
 - ~ d'approuver le plan de financement de ces travaux sur la base suivante :

* subvention du département au titre des amendes de police	10 207 €
* subvention de la région	17 011 €
* autofinancement et/ou emprunt	49 282 €

	76 500 € HT
 - ~ de solliciter du département l'attribution de la participation financière de 10 207 € ayant été pré-réservée au titre des amendes de police,
 - ~ de prélever la dépenses sur l'opération n° 201901 « Aménagement du Guillard » - article 2315,
 - ~ d'inscrire les travaux à l'état de l'actif de la commune sous le numéro Guillardaménagement (compte d'intégration n° 2151).

- Conseil Municipal

Séance du 24 mai 2019 - suite

DECIDE, après vote à mains levées, par 11 voix pour et 1 voix contre,

- ~ d'approuver l'accord pour l'application d'une participation pour équipement publics exceptionnels à passer avec BOUYGUES Télécom permettant la prise en charge financière d'une extension de réseau ENEDIS en vue de l'opération d'installation d'un pylône relais de radiotéléphonie mobile au lieu-dit « Montbrian » sur la base du coût prévisionnel de 21 667,80 € HT,
- ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à cet accord.

DECIDE, après vote à mains levées, à l'unanimité,

- ~ de créer, à compter du 1^{er} juin 2019, un emploi permanent d'agent polyvalent à temps complet ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux de catégorie C,
- ~ de préciser que cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n° 84/53 du 26 janvier 1984, avec une rémunération comprise entre l'indice majoré minimum 326 et l'indice majoré maximum 330.

- **ADOpte**, après vote à mains levées, par 11 voix pour et 1 abstention, le vœu présenté par l'Association des Maires de France, relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé.
- **ENTEND** le compte-rendu de la commission communale personnel communal du 26 avril.
- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 11 avril, de trois permis de construire (deux pour des constructions de maison individuelle et un pour la construction de garages) et cinq déclarations préalables. Deux déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux ont été déposées, pour lesquelles il ne sera pas réalisé de visite car les travaux sont terminés depuis plusieurs années. Il a été discuté d'un projet de division de terrain et sollicité l'avis du Bureau d'études en charge de la révision du PLU sur celui-ci.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

Séance du 28 juin 2019

Présents : JC Mourregot – P Ruiz – A Velu - N Feltrin – P Brunel – C Beguet – T Michal – L Wynarczyk – C Fortin – B Doucet-Bon

Excusés : V Gelas (pouvoir à C Beguet) – JM Gimaret – C Morateur

Absent : J Valero

Secrétaire de séance : C Beguet

Le Conseil Municipal :

- Prend acte que la séance est enregistrée.
- Avant d'aborder l'ordre du jour, il est accueilli Madame Sylviane BARCET de Comptoir de Campagne qui présente cette structure et répond aux différentes interrogations des élus.
- **A CONNAISSANCE** des courriers reçus en Mairie concernant le fonctionnement de la commune, et dont Monsieur le Maire souhaite donner lecture pour que l'ensemble des élus en aient connaissance :
 - ~ Les associations Docteur CLOWN, ADMR de Chaleins et La Croix Rouge Français Unité Locale « Porte de la Dombes » remercient pour la subvention versée par la commune.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - ~ la renonciation à exercer le droit de préemption sur trois transactions portant sur deux immeubles non bâtis sis lieu-dit « Rue Basse » et impasse des Ferrières et un immeuble bâti sis 7 chemin de la Saône.
 - ~ l'acquisition auprès de MANUTAN Collectivités d'une chaise de bureau haut dossier pour le bureau de la directrice de l'école d'un montant de 136 € HT (163,20 € TTC) hors éco participation et frais de transport,
 - ~ le choix de la SARL SOLEUS, sis à Vaulx en Velin (Rhône)- Parc de Miribel Jonage Allée du Fontanil, pour la réalisation des dossiers administratifs de demande d'autorisation de travaux dans le cadre de l'aménagement intérieur des trois locaux commerciaux, avec un montant d'honoraires de 1 290 € HT (1 548 € TTC),

- Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2019 - suite

- ~ l'acquisition auprès de CASAL SPORT de deux buts de basket GES mural pour la cour de l'école au prix de 340,83 € HT l'un, soit un total de 681,66 € (733,33 € TTC), hors frais de transport,
- ~ la fourniture par la SAS MAYOUD d'une tronçonneuse STIHL pour le service technique au prix de 195,83 € HT (235 € TTC),
- ~ le choix de la SAS CALAD'ETUDES de Limas, pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du carrefour du Guillard et le déplacement d'un arrêt de car scolaire, avec un montant forfaitaire de 5 390 € HT (6 468 € TTC).
- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 10 voix pour et 1 abstention,
 - ~ d'autoriser l'engagement de la procédure de passation du marché public de maîtrise d'œuvre sous la forme d'un marché à procédure adaptée, conformément aux dispositions du code de la commande publique, sur la base des caractéristiques présentées pour la sécurisation de l'entrée Nord de la RD 933,
 - ~ d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre à intervenir.
- **AUTORISE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché de fournitures et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire à intervenir.
- **DECIDE**, après vote à mains levées, par 10 voix pour et 1 abstention,
 - ~ d'inscrire le projet d'aménagement du carrefour du Guillard et du déplacement de l'arrêt de car au titre du fonds de concours d'investissement relatifs à l'aménagement de voirie ou autres projets communaux hors projets touristique de la Communauté de Communes Val de Saône Centre,
 - ~ d'arrêter le plan de financement de cette opération comme suit :
 - * Dépenses

- travaux carrefour du Guillard	72 000 € HT
- déplacement arrêt de car avec quai aux normes	26 000 € HT
- maîtrise d'œuvre	5 390 € HT

Total	103 390 € HT

 - * Recettes

- aide du département de l'Ain	10 207 €
- aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	17 011 €
- fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Saône Centre	10 000 €
- autofinancement de la commune	66 172 €

Total	103 390 €
 - ~ de solliciter l'attribution par la Communauté de Communes Val de Saône Centre d'un fonds de concours de 10 000 € pour les travaux d'aménagement du Guillard et du déplacement de l'arrêt de car.
- **APPROUVE**, après que Madame Agnès VELU ait quitté la salle, et votre mains levées, à l'unanimité, le remboursement de la somme de 59,21 € à Madame Agnès VELU, correspondant à l'acquisition de la banderole pour la journée de l'eau du 04 mai 2019.

- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 au budget 2019 se présentant comme suit :

FONCTIONNEMENT

- ~ dépenses

Chapitre 011 Charges à caractère générale

- Article 615221 Bâtiments publics	+ 9 088 €
- Article 6232 Fêtes et cérémonies	+ 2 500 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	+ 8 339 €

Total des dépenses + 19 927 €

- Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2019 - suite

~ recettes		
Chapitre 74 Dotations, subventions et participations		
- Article 74127 Dotation nationale de péréquation		+ 19 927 €

	Total des recettes	+ 19 927 €

INVESTISSEMENT

~ dépenses		
Opération n° 100 Acquisition de matériels		
- Article 2188 Autres immobilisation corporelles		+ 1 771 €
Opération n° 201901 Aménagement du Guillard		
- Article 2315 Immos en cours installations techniques		+ 6 468 €
Opération n° 201902 Aménagements sécuritaires		
- Article 2315 Immos en cours installations techniques		+ 100 €
Article 45811 Opération sous mandat		+ 26 002 €

	Total des dépenses	+ 34 341 €

~ recettes		
Article 45821 Opération sous mandat		+ 26 000 €
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement		+ 8 339 €

	Total des recettes	+ 34 341 €

- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget annexe « Locaux commerciaux » 2019 se présentant comme suit :

INVESTISSEMENT

~ dépenses		
- Article 2132 Immeubles de rapport		+ 1 550 €
- Article 2313 Constructions		- 1 550 €

- **ENTEND** le compte-rendu du conseil d'école du 18 juin 2019.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à la communication / culture / animation / jeunes des 07 et 24 juin et à l'environnement / agriculture / économie locale du 27 juin.
- **EST INFORMÉ** de l'examen par le Maire et les Adjoints, depuis le conseil municipal du 24 mai, de deux permis de construire (extension d'une maison d'habitation et chalet en bois), un permis de construire modificatif pour un changement de couleurs des menuiseries et quinze déclarations préalables, dont six ont fait l'objet d'une opposition. Une visite a été fixée suite au dépôt d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, et deux autres sont en attente de proposition d'une date. La SAFER a transmis des informations concernant la vente de biens sis chemin de la Lie, chemin du Liamby et chemin des Ferrières.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

INFORMATIONS

Prochaines séances du Conseil Municipal à 20 h 30

Les vendredis 13 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre 2019

Les réunions du conseil municipal sont publiques et tout le monde peut y assister.

L'Info-Village est téléchargeable sur le site de la Commune www.messimysursaone.fr

Rubrique Info village

Forum

des

Associations

Messimy sur Saône 2019

Vous cherchez une activité:
Venez vous renseigner salle polyvalente

le samedi **24** août de **9h30** à **12h30**

Activités proposées sur Messimy sur Saône

Chant, musique, danse, lecture, photo, jeux de société...

Tennis, foot, théâtre, peinture,

Pêche, chasse, dressage canin, le vélo ...

Les amicales des conscrits

Le sou des écoles, le comité de jumelage...

De quoi bien s'occuper à Messimy S/S.



Venez nombreux faire la connaissance du tissu associatif de Messimy S/S,
même si vous ne souhaitez pas adhérer cette année.

Salle polyvalente

